



**Groupement Hospitalier de Territoire
Nord Ouest Vexin Val-d'Oise**

- Centre Hospitalier René-Dubos
- Groupe Hospitalier Carnelle Portes de l'Oise
- Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin



Région
iledeFrance
Action financée par la Région Ile-de-France

PRÉSENTATION FORMATION INFIRMIÈRE

Journée du 15 janvier 2022



LE MÉTIER

Que fait l'infirmier(e) ?



LE MÉTIER

L'infirmier(ère) travaille à partir d'un décret de compétences qui décrit l'exercice de la profession et les règles professionnelles.

Le décret du 29 juillet 2004 fait entrer la profession d'infirmière dans les dispositions du **code de la santé publique.**



LE MÉTIER

L'infirmier(ère) dispense des soins



Sur prescription médicale :

Il applique et respecte la prescription médicale écrite, datée et signée par le médecin prescripteur, ainsi que les protocoles thérapeutiques et de soins d'urgence que celui-ci a déterminés.

Il a des connaissances solides en pharmacologie, calculs de doses...



LE MÉTIER

L'infirmier(ère) dispense des soins :

 Dans **son champ d'exercice propre** en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques :

- Il a la compétence pour prendre des initiatives et accomplir les soins liés à l'entretien et la continuité de la vie ;
- Il est également **responsable** des actes qu'il assure avec la collaboration des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture qu'il encadre.



LE MÉTIER

- Les soins infirmiers sont de nature **préventive, éducative, curative, palliative.**
- Quelle que soit leur nature, les soins infirmiers intègrent des **compétences relationnelles et techniques.**
- **Les horaires de travail sont variés, jour et/ou nuit.**



LE MÉTIER

C'est un métier :

- De **collaboration** qui s'exerce le plus souvent **en équipe** dans un champ **pluri professionnel** (médecins, autres professions paramédicales et du secteur social, médico-social, éducatif)
- Exigeant, qui nécessite des **capacités de réflexion, d'analyse, d'adaptation, d'organisation** et des **aptitudes relationnelles**
- Le DEI permet l'accès aux formations de puéricultrice, IBODE(Infirmier(ère) de bloc opératoire), IADE (Infirmier(ère) anesthésiste)



LE MÉTIER

AUJOURD'HUI, l'infirmier(ère) :

- Suit des formations universitaires : diplôme universitaire, master, doctorat...
- Se démarque de la profession médicale même si elle se dirige vers les **pratiques avancées... et la collaboration entre professionnels de santé...**
- Réalise des **évaluations des pratiques professionnelles (EPP)...**
- Tend à fonder sa pratique sur **les résultats probants** issus de **recherches infirmières...**



QUE FAIT ELLE ?

- Des soins d'aide aux gestes de la vie quotidienne;
- Des soins techniques;
- Des soins relationnels;
- Des actions de prévention;
- Des actions humanitaires.



OÙ PEUT ELLE TRAVAILLER ?

- **Plusieurs secteurs:** milieu hospitalier, clinique, libéral , soins à domicile, milieu scolaire, milieu carcéral, humanitaire, entreprise...
- **Plusieurs disciplines et spécialités:** médecine, chirurgie, psychiatrie, pédiatrie, bloc opératoire, EHPAD, SMUR....
- Elle peut aussi participer à des actions d'évacuations sanitaires, travailler dans des clubs de vacances...



LES ÉTUDES



LES ÉTUDES

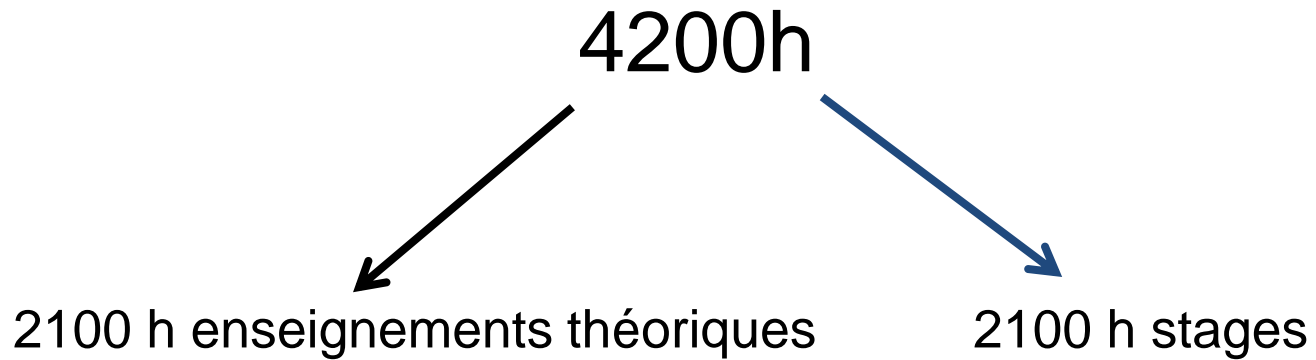


- Depuis 2009: Référentiel de compétences et d'activités:
- Universitarisation des études, système Licence Master Doctorat;
- 3 années d'études / 180 ECTS à obtenir et 10 compétences à acquérir;
- Diplôme d'Etat Infirmier et grade de licence en soins infirmiers.



LES ÉTUDES

3 années d'études = 6 semestres



Principes de la formation

Articulation autour de l'acquisition de compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier(ère)

Construction et Acquisition de savoirs liés à des Situations Professionnelles



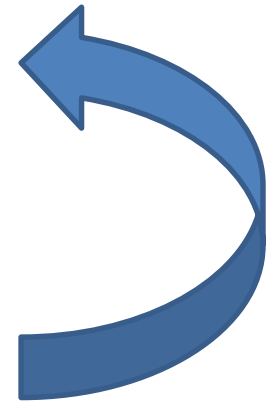
**A L' IFSI et à
l'Université**

Mobilisation de savoirs dans des situations de soins

STAGE

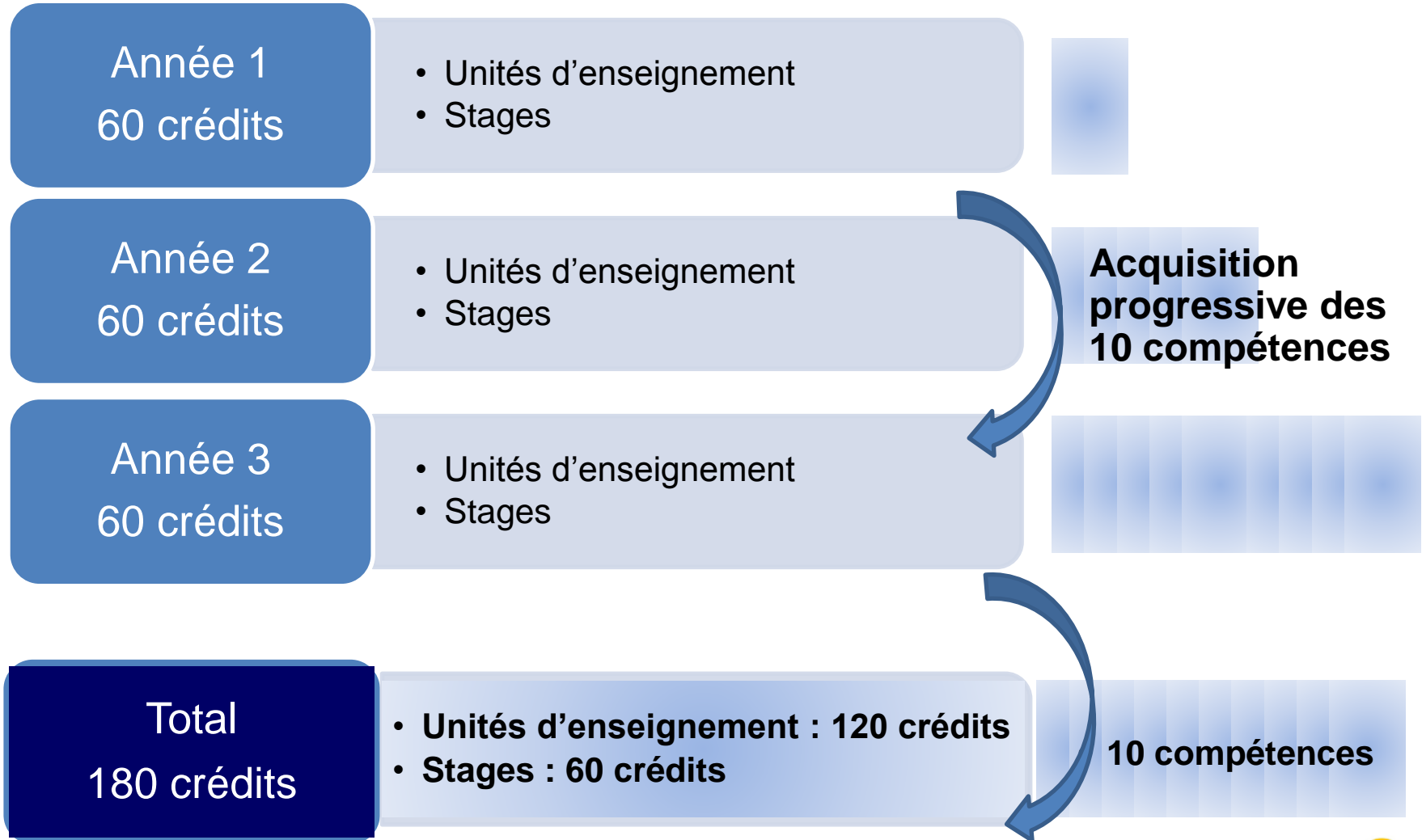
= Alternance intégrative

= Professionnalisation



Les modalités d'évaluation qui permettent de conjuguer l'obtention des crédits européens et l'acquisition des dix compétences du référentiel

Chaque UE contribue à l'acquisition d'une compétence



LE PARTENARIAT UNIVERSITAIRE

Université de Paris (Paris VII et V): 16 IFSI

Certains cours en présentiel sur les sites :

- De Bichat ou Villemin ou Grands Moulins (à Paris et en visio-conférence)
- Cours magistraux en ligne: PDF et Podcast via la Plateforme **Moodle** Université de **Paris**



LES APPORTS THÉORIQUES

- **Sciences biologiques et fondamentales** :anatomie, physiologie, les pathologies...
- **Sciences humaines sociales et droit** : psychologie, anthropologie, philosophie, éthique, déontologie, psychopathologie, économie de la santé...
- **Sciences techniques infirmières, fondements et méthodes**: démarche clinique infirmière...
- **Sciences techniques infirmières, interventions**: soins infirmiers dans divers domaines, FGSU, transfusion...
- **Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière**: projets de soins, soins éducatifs, mémoire...
- **Méthodes de travail**: fiche de lecture, anglais



Les méthodes pédagogiques :

- Les TD: Travaux Dirigés → **temps d'accompagnement** des étudiants dans leurs apprentissages. Collaboration avec le centre de documentation.
→ Ce sont des temps de travaux **collaboratifs et/ou coopératifs** en groupe restreint. Ils visent à développer le travail d'équipe et de co-construire des connaissances.
- Les CM: cours magistraux
- Les TPG: Travaux Personnalisés Guidés : apprentissage en **autonomie**
- Les TP: travaux pratiques
- Séance de simulation en groupe restreint



La posture de l'étudiant

L'étudiant est amené à devenir un praticien

Réflexif

Responsable

Autonome

Moyen et finalité



Analyser toute situation de santé afin de prendre des décisions dans les limites de ses compétences et de mener des interventions seul ou en équipe pluri professionnelle.

Favorisé par



Par l'engagement - la socialisation - l'interaction
le travail en équipe



Le suivi pédagogique

Objectifs :

- Accompagner l'étudiant dans la construction de **son projet professionnel**
- Accompagner son processus de **professionnalisation**
- Accompagner sa **construction identitaire (projet professionnel)**
- Accompagner **l'acquisition des compétences**

Comment ?

- Chaque formateur assure le suivi d'un groupe d'étudiants sur les trois années .
- Autoévaluation: Guide de suivi pédagogique + **portfolio**.
- Entretien individuel entre le formateur référent suivi pédagogique et l'étudiant.
- **1** suivi pédagogique **par semestre** ou plus si besoin (à la demande de l'étudiant ou du formateur).
- Ce **suivi est tracé** dans le dossier de l'étudiant.



LE STAGE



- **Le stage est un lieu :**
 - de formation et de professionnalisation;
 - d'intégration des connaissances;
 - d'acquisition de nouvelles connaissances;
 - de développement et de validation des 10 compétences identifiées.

- **La durée des stages (formation clinique) :**
 - 60 semaines soit 2100 heures, 1 stage par semestre;
 - Indemnités de stage / présentiel en stage;
 - Voiture conseillée.



LES STAGES

4 types de stage :

- En **psychiatrie**, santé mentale;
- En séjour de **courte durée**;
- En **long séjour** (auprès de personnes âgées...) et SSR;
- En **lieux de vie**;
- **Service sanitaire (écoles, collèges et lycées)** pour les étudiants en santé depuis 2018.



GENERALITES SUR LES STAGES

Présence obligatoire: horaires variables (y compris nuit, week end et jours fériés).

Mobilisation de toutes les compétences dans chaque stage mais avec une progression.

Carnet de suivi: PORT-FOLIO

- Objectifs de stage (personnels et institutionnels);
- Activités effectuées;
- Situations cliniques rencontrées **et analysées**;
- Le tuteur et/ou le maître de stage évalue les éléments des compétences;
- Le stage est validé ou non par le formateur référent de suivi pédagogique selon un ensemble de critères;
- Travaux écrits à partir du stage pour certaines UE.



LES 9 ACTIVITES POUR CONSTRUIRE LES COMPETENCES

1. Observation et recueil de données cliniques;
2. Soins de confort et de bien être;
3. Information et éducation de la personne, de son entourage et d'un groupe de personnes;
4. Surveillance de l'état de santé des personnes;
5. Soins et activités à visée diagnostique ou thérapeutique;
6. Coordination et organisation des activités et des soins;
7. Contrôle et gestion de matériels, dispositifs médicaux et produits;
8. Formation et information de nouveaux personnels et de stagiaires;
9. Veille professionnelle et recherche.

